

*Avertissement. Ce document est un compte-rendu subjectif des échanges et des expériences des personnes présentes, il ne saurait remplacer une visite et une discussion sur le lieu et avec les paysans concernés.*

## Table des matières

1. Les Sabots de Laine.....	1
2. Animations et séjours proposés.....	2
3. Organisation de l'année.....	2
4. Aspects juridiques.....	3
4.1. Statut et régime fiscal.....	3
4.2. Mains d'œuvre complémentaires.....	4
4.3. Formations.....	4
4.4. Équipements.....	4
4.5. Agréments.....	5
5. Viabilité économique.....	5
6. Communication.....	6



## 1. Les Sabots de Laine

- Cécile est fille d'éleveurs ovins. Elle a commencé sa vie professionnelle comme animatrice nature en Limousin, en travaillant notamment pour des colonies de vacances qui accueillent jusqu'à 200 enfants. Lassée de centre de vacances à grande échelle, elle part à la recherche d'une petite ferme à acquérir avec son conjoint. La recherche est compliquée, mais ils acquièrent en 2003, un corps de ferme, ainsi que les 30 ha qui l'entourent (dont 7 ha de bois).

- Mise en place des projets :

- Cécile effectue un BPREA afin d'acquérir un statut agricole et avoir la priorité sur l'acquisition des terrains
- Jean-Louis monte une activité de chevaux de traits et promenades en calèches
- 2004, début des gros travaux de rénovation des bâtiments
- 2005, installation sur les lieux, troupeau de 100 brebis

- Début des activités d'accueil à la ferme :

- 2007, accueil des premiers centres de loisirs
- Montage de partenariat entre une maison de retraite et les centres de loisirs : jardinage entre générations
- Premières écoles accueillies à la journée
- 2011, premiers séjours enfants en été avec tests des formats : hébergements en tente inuit, 12 enfants sur 2 sem en juillet et 2 sem en août, séjours cirques avec venue d'une troupe...

- Projets actuels :

- « Investir dans le beau » : construction d'une cabane en osier (à l'occasion d'un stage proposé au public), nouvelles jardinières devant la grange, pergolas...



- Projets menés en partenariat avec le lycée horticole d'Objat : pour 300€/j, une classe se déplace avec ses outils pour réaliser des travaux, co-construction du projet pour que ce soit intéressant pour les élèves, supervision des professeurs, le matériel reste à charge pour la ferme
- Diminuer l'animation à la ferme : très fatiguant, évolution vers le gîte ?, peut continuer seulement si recrute des animateurs intéressés
- Mettre en place un verger et de l'agroforesterie sur le lieux
- Orienter le lieux vers les activités culturelles

## 2. Animations et séjours proposés

- Types de séjours sur la ferme :
  - Accueil d'écoles à la journée ou demie-journée
  - Accueil de personnes handicapées (handicaps mentaux et légers handicaps moteurs) à la journée : ces activités sont planifiées à l'avance tout au long de l'année scolaire, elles permettent une rentrée d'argent régulière
  - Séjours enfants sur 5 jours
  - Fermes ouvertes thématiques le samedi matin à destination des familles
- Tests :
  - Séjour adultes sur 5 jours en été : peu d'inscriptions pour l'instant, malgré les demandes qui on été formulées
  - Séjour cirque : cachet des artistes très cher par rapport au CA dégagé, cette modalité est plutôt envisageable en partenariat avec des séjours pour publics handicapés
- Projet pédagogique : « A quoi sert une ferme ? »
  - Soins aux animaux (ânes, moutons, chèvres, poules, cochon) : nourrir, sortir, traire
  - Cuisine des produits : préparation du repas dans la cuisine de la maison, produits locaux (livraison ferme de Chantecaille), pasteurisation du lait, farine
  - Activités de la ferme : présentation de la moissonneuse batteuse au moment de la moisson, tonte des moutons lors du séjour ado, etc.
  - Promenades nature au fil des saisons, etc



## 3. Organisation de l'année

Janvier	Agnelages → temps de travail sur l'activité agricole important
Février	Activités ponctuelles avec public handicapé → annulation possible lorsque le temps ne s'y prête pas Début de l'accueil des centres de loisir aux vacances d'hiver Portes-ouverte familiales
Mars	
Avril	Porte ouverte : chasse à l'oeuf
Mai	Accueil de scolaires tous les jours
Juin	Poursuite accueil du public handicapé ponctuellement

Cycle « Accueil à la ferme »

Animation et compte-rendu : [mathilde.gauchet@civam.org](mailto:mathilde.gauchet@civam.org)

Juillet	6 semaines de séjours enfants
Aout	20 à 24 enfants encadrés par Cécile et 3 animateurs Journées de 7h-23h en semaine Week-end : nettoyage et lessives pour préparer les semaines suivantes Dernière semaine d'août : sem de vacances en familles
1-15 septembre	Nettoyage et rangement des tentes
15 septembre	Reprise de l'accueil du public handicapé et des écoles
Octobre	
Novembre	Vacances de la Toussaint : accueil de familles avec balades en forêt, puis moins d'accueil
Décembre	Travaux sur la ferme

- >150h de travail administratif/an :
  - >30 min pour l'inscription de chaque enfant
  - >30 min pour inscription des écoles
  - Devis et facturation aux écoles et centres
  - Prises en charges spéciales par la CAF, département, etc.
  - Demandes particulières des familles à prendre en compte
  - Annulation et reports COVID...
- Points de vigilance :
  - Les activités de maraîchage et d'accueil à la ferme ont un pic d'activité similaire ;
  - Rythme 7j/7 entre avril et août

## 4. Aspects juridiques

### 4.1. Statut et régime fiscal

- Achat de la ferme en SCI : montage administratif lourd, mais protège le conjoint et les enfants en cas d'accident.
  - Une fois un terrain acquis en SCI, plus de droit de regard par la SAFER.
- Statut MSA :
  - Cécile est cheffe d'exploitation
  - BA (Bénéfice Agricole) affecté au BIC

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC)</li> </ul> <p>Certaines activités agricoles sur le plan juridique (au vu de l'article L311-1 du code rural et de la pêche maritime) relèvent des BIC. On peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• restauration à la ferme basée sur les produits de l'exploitation : ferme-auberge, goûter, repas servis lors d'une fête...</li> <li>• location de chambres d'hôtes à la ferme, qui a pour support l'exploitation agricole</li> <li>• camping à la ferme, qui a pour support l'exploitation agricole</li> </ul> <p>Ces activités relèvent soit du <b>régime de micro-BIC</b> pour les exploitants individuels (article 50-0 du CGI), soit d'un régime de réel BIC (article 53 A et suivants). Il est aussi possible pour les exploitants agricoles imposés selon un régime de BA réel, de rattacher leurs recettes fiscalement commerciales à leurs recettes agricoles dans la double limite de 30 % et 50 000 € (article 75).</p> <p>Source : <a href="https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/gerer-son-entreprise-agricole/fiscalite-et-cotisations-sociales/">https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/gerer-son-entreprise-agricole/fiscalite-et-cotisations-sociales/</a></p>
---

Pour les SCEA, la double limite se situe à 50% du CA et 100000€.

Source : <https://www.pleinchamp.com/actualite/gestion-de-l-exploitation~l-activite-agricole-au-sens-juridique-et-fiscal-l-absence-d-uniformite-est-source-de-confusion>

• Une entreprise ou une asso ?

	Avantages	Points de vigilance
Entreprise	Organisation libre Possibilité de faire du bénéfice	Coût de l'assurance individuelle élevé Responsabilité financières, juridique, etc à assumer Interdiction du bénévolat à la MSA
Asso	Pas de paiement de TVA Compta simplifiée Assurance moins cher Moins de normes	Pas de bénéfices à effectuer Vie associative à animer

## 4.2. Mains d'œuvre complémentaires

- Animateurs TESA pour les séjours estivaux : attention, ces salaires sont chargés car ce n'est pas un travail d'ouvrier agricole
- Auto-entreprenariat : une animatrice installée à son compte qui intervient sur animation et quelques travaux de la ferme (16€/h)
- Prestataires pour travaux agricoles : moissons et bottelages
- Stagiaires : en 2021, 4 stagiaires de 3ème, 1 stagiaire BTS GPN, 1 stagiaire BPREA
- Aide de son conjoint retraité

## 4.3. Formations

- Formation agricole pour obtenir les aides à l'installation
- Cécile est titulaire d'un BPJEPS animation environnement
- UCC direction de colonies de vacances obligatoire
- Elise : Le BAFD peut être également effectué avec une UCC payante « publics handicapés »
- HACCP pour transformation des produits de la ferme

## 4.4. Équipements

- Cuisine pour colos :
  - Préparation dans la cuisine aménagée à l'extérieur // Cuisson dans la cuisine de la maison (attention, les normes sanitaires exigent que les supports soient lessivables)
  - Colos : obligation de garder des échantillons des repas pendant 5 jours
  - Pour utiliser des produits de la ferme transformés dans la cuisine, obligation d'effectuer la formation HACCP correspondante
  - Interdiction d'utiliser des œufs de la ferme si pas de processus de mureuse officiel  
→ Astuce de Cécile : si on inclut les ateliers cuisine/transformation des aliments de la ferme dans le projet pédagogique, on s'évite les normes de la restauration collective.
- Bloc sanitaire :
  - Obligation lorsque accueil de mineurs : 1 douche pour 10 enfants, toilettes pour chaque sexe // Pas d'obligation si pas d'accueil de mineurs
  - Fosse septique obligatoire : possibilité aussi en phytoépuration
  - Les toilettes sèches sont légales !  
→ Elise : Pour certains agréments, les normes sont plus exigeantes (Gîtes de France par ex).

Cycle « Accueil à la ferme »

Animation et compte-rendu : [mathilde.gauchet@civam.org](mailto:mathilde.gauchet@civam.org)



## 4.5. Agréments

- Jeunesse et sport = dépend du ministère de la jeunesse et des sports, garants du respect du cadre réglementaire lorsque accueil de mineur :
  - Déclarer la ferme comme lieu de séjour
  - Inscription sur le répertoire des fermes pédagogiques : publier le projet pédagogique, renseignements
  - Assurance spéciale → Cécile et Elise conseillent la MAIF (pour les assos) ou GROUPAMA (contrat spécial fermes pédagogiques)
  - Normes anti-incendie : extincteurs, couverture anti-feu, téléphone fixe
  - Conserver des échantillons de repas pendant 5 jours
    - Astuce de Cécile : se présenter aux réunions Jeunesse et Sports annuelles et téléphoner régulièrement pour poser des questions permet de prouver la bonne fois et d'éviter les contrôles...
- Service véto : donnent des recommandations lorsque peu de repas sont proposés (Elise), jamais de contrôle chez Cécile

• Campings à la ferme : un exploitant peut recevoir jusqu'à 6 tentes ou caravanes ou 20 campeurs, sur simple déclaration en mairie. TVA à 10 % (hors asso).  
Source : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/camping-regles-a-connaître>, actualisation juin 2020

• Pourquoi les fermes pédagogiques n'ont pas à être déclarées comme ERP (Établissement Recevant du Public) ?  
Les résidences de tourisme doivent être déclarées ERP au-delà de 100 personnes en structure, les centres de vacances au-delà de 200 personnes en structure  
Source : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32351>

## 5. Viabilité économique

- Stratégie : 2 investissements lourds à l'installation pour crédit d'achat et crédit travaux. Les mensualités n'ont pas permis à Cécile de se rémunérer correctement sur son travail pendant près de 10 ans (2000€, puis 1400€ puis 700€ de mensualités). Les investissements qui ont suivis ont du être légers (tentes inuit pour l'hébergement, autoconstruction du bloc sanitaire, etc).
- Coûts des animations :
  - Écoles : 100€/ demie-journée (2h à 2h30)
    - un prix faible mais difficile de monter plus haut car dans certaines classes les parents contribuent très peu aux sorties scolaires
    - 12000€ de CA sur les 3 mois de printemps
  - Colos : 380€ pour 5 jours avec tarif dégressif selon nb d'enfants inscrits par famille
- Autres revenus :
  - 12000€ aides agricoles dont 4000€ ICHN. Cécile ne touche plus de PAC pour maintien en AB car elle est installée depuis plus de 10 ans (attention, suppression des aides au maintien dans la nouvelle PAC 2021!).
  - Agneaux : 6000 à 8000€ selon années
  - Vente de la laine à une manufacture locale

Pour percevoir l'ICHN, il faut tirer au moins 50% de son revenu de l'activité agricole. Lorsque le revenu agricole est inférieur au revenu non agricole, l'agriculteur peut être éligible si : RNA < 9 127,32 € sur l'année N-2 (1/2 SMIC)  
Source : [https://www.loiret.gouv.fr/content/download/50785/352718/file/ICHN\\_crit%C3%A8res+%C3%A9ligibilit%C3%A9+V2.pdf](https://www.loiret.gouv.fr/content/download/50785/352718/file/ICHN_crit%C3%A8res+%C3%A9ligibilit%C3%A9+V2.pdf)

## 6. Communication

- 4 médias principaux :

- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/lesSabotsdeLaine>. Permet de se faire connaître. Mise à jour régulière et annonce des évènements.

- Kidiklik Haute-Vienne et Corrèze : <https://limousin.kidiklik.fr/tion>. Très consulté par les familles pour les activités destinés aux enfants. 2 formules : gratuites si publications ponctuelles dans le calendrier, payant lorsque publications fréquentes.

- Publication dans les journaux locaux : vise un public différent que celui qui utilise les réseaux sociaux.

- Site internet : <https://lessabotsdelaine.fr/>

- Foires : présence sur des foires bio locales, salons Marjolaine à Paris. Permet de se faire connaître et de faire venir les enfants des familles en séjour.

- Bouche-à-oreille : Les premières années, Cécile n'avait que quelques animations avec des écoles. Le réseau a mis 3 à 5 ans à s'activer. C'est l'une des raisons pour laquelle elle a choisi de se diversifier en proposant des séjours estivaux. Il faut être patient. Aujourd'hui son planning est rempli, les écoles reviennent, beaucoup de demande de familles en plus.

A retenir :

- Faire simple : on peut avoir des statuts, montages financiers simples, équipements modestes et réaliser des accueils à la ferme. Tout dépend du nombre de personnes accueillies.

- Plus on fait simple, moins on est assujéti à des réglementations.

Perspectives pour les prochaines journées d'échange :

- Quelles solutions de financement alternatives à l'emprunt individuel ?

- Quelle réglementation pour les hébergements insolites ?

- Le point sur les solutions clés en main : gîte, airbnb...

---

Association d'éducation populaire, la **Fédération des CIVAM en Limousin** accompagne depuis plus de 30 ans des initiatives de producteurs et d'acteurs ruraux en marche vers une agriculture durable : respectueuse de l'environnement, résiliente aux changements climatiques, socialement équitable et économiquement viable.

Retrouvez-nous : <https://www.civam-limousin.com/>

Le **Groupe SAEL (Systèmes Agroécologiques en Limousin)** fait le lien entre des paysans installés et des porteurs de projet en cours d'installation, tous et toutes incarnant des fermes à taille humaine, des ateliers de productions végétales et animales diversifiées, et une valeur ajoutée apportée par la transformation. Ces projets s'inscrivent dans une recherche d'autonomie, favorisant la viabilité économique tout en étant écologiquement et socialement intégrés au territoire limousin.

Contacts : [ewa.kan@civam.com](mailto:ewa.kan@civam.com) ; [mathilde.gauchet@civam.org](mailto:mathilde.gauchet@civam.org)

Cycle « Accueil à la ferme »

Animation et compte-rendu : [mathilde.gauchet@civam.org](mailto:mathilde.gauchet@civam.org)

